Ce qui nous lie à nos défunts

Noémie ROBERT

Célébrante de funérailles civiles & conteuse, Engagée dans le mouvement de l'alternative funéraire

DOI : https ://doi.org/10.17184/eac.8974

Résumé : La contribution raconte le parcours d'une « célébrante » de funérailles. Sur ce métier peu connu, est développé ce qui s'entrecroise et questionne, du contrat d'obsèques au terroir qui a vu naitre et verra peut-être célébrer la mort, par les autres, les restants. Le seuil du funéraire est franchi grâce au conte, nourri par ces histoires mises en scénographie, pour que les funérailles rappellent le collectif aux retrouvailles, en liberté, juste pour tracer les chemins. Est exposé en quoi le conte traditionnel tisse les liens, pour faire reculer la solitude de l'endeuillé, en quoi ce rite de passage rend aux morts leur présence singulière et salvatrice. Les endeuillés sont liés pour leur avenir aussi, au-delà du passé.

Mots-clés : Funéraire ; Célébration ; Rites ; Conte ; Café mortel.

1 Introduction

Dans mon village, au Sel de Bretagne, il y a un mort dont on parle souvent. Ce mort, c'est Eugène Aulnette. On le raconte sculpteur, humaniste, protecteur des chemins creux et des vieilles pierres qui soutiennent fours à pain et chapelles. De lui, il reste de multiples empreintes, et un élan particulier qui résonne toujours dans les initiatives des habitants. Eugène est mort avant que je ne naisse, et pourtant j'ai l'impression de le connaître. Il peuple les récits de mon pays, il est une légende bien vivante.

Depuis quelques années, j'arpente un chemin peu fréquenté : je suis célébrante de funérailles civiles et conteuse. Cette voie-là, en France, est encore pleine de broussailles. Pour inventer de nouvelles manières d'accompagner le grand départ et ceux qui restent, je suis allée me former en Suisse. Là-bas, le terreau est bon et cela fait quelques années que cette profession prend racine. Mais cette Suisse-là, elle est loin de ma Bretagne natale. Alors pour nourrir mon chemin, et questionner ce qui nous lie à nos défunts, je suis revenue chez moi.

En revenant là où j'ai grandi, la figure d'Eugène c'est de nouveau invitée dans mon paysage. Certaines histoires que l'on raconte sur Eugène m'ont alors permises de mettre des mots sur ce qui m'habitait intimement. Ces récits m'ont permis de mieux

discerner une dissonance que je percevais dans mon nouveau secteur d'activité, sans parvenir la nommer.

Lorsque l'on se questionne sur ses funérailles en France, et que l'on passe le seuil d'une pompe funèbre, on nous propose souvent de signer un contrat obsèques. Vouloir décharger son entourage du coût des funérailles est légitime. Mais un autre discours s'invite parfois dans la bouche des professionnels du funéraire : « si vous réglez tout à l'avance, vous pouvez être sûr que cela se passera comme vous voulez ». Petit à petit, cet argument participe à construire une figure de « futur défunt » qui serait l'unique décisionnaire pour tout ce qui relève de ses funérailles. Parfois, ce futur défunt aimerait écrire, de son vivant, les mots qui seront dits sur lui au jour de sa mort. Pour certain.es, il s'agit d'offrir un témoignage d'amour, d'offrir un cadeau de départ. Pour d'autres, il peut y avoir l'envie de contrôler ce qui sera dit sur soi. Parfois, le futur défunt veut choisir qui aura le droit d'assister — ou non — à la cérémonie, et qui aura droit à la parole.

2 Ça me questionne. Ça me chiffonne.

Je sens que je n'ai pas envie que ma pratique[1] de célébrante de funérailles vienne contribuer à cette figure de « futur mort tout puissant ». Je ne travaille pas au service d'un mort qui aurait tout décidé tout seul, pour lui-même, parce que c'est sa mort. J'accompagne un temps particulier, autour d'un défunt, et j'accompagne ceux qui restent (voir Cotte-Raffour et *al.*, dans cet ouvrage).

Dans funérailles, il y a ce joli suffixe « ailles ». Un suffixe que l'on retrouve dans « fiançailles », « marmaille », « retrouvailles ». Il dit le collectif, il rend présent tous ceux qui vivent les funérailles.

Mais reprenons le fil, j'aimerai vous présenter Catherine et Jean-François : c'est à travers leurs mots que j'ai souvent rencontré Eugène. Ces deux-là sont arrivés au Sel de Bretagne il y a plusieurs décennies ; ils ont été accueillis au pays par Eugène. Lorsque le jeune couple s'est installé, Eugène n'avait pas de voiture. Alors quand il avait besoin de se déplacer, Eugène faisait appel à eux. Une fois, il leur a demandé de le conduire chez un mort : il y avait-là une veillée. Catherine et Jean-François se sont garés non loin et lui ont dit « nous t'attendons ici ». *Faut dire qu'ils étaient un peu intimidés, peut-être qu'ils n'avaient jamais vu de morts. En tout cas ce mort-là, il ne l'avait pas connu vivant !*

Eugène les a fortement invités à venir avec lui, il leur a dit : « les morts appartiennent à tout le monde ».

« Les morts appartiennent à tout le monde », me répètent Catherine et Jean-François. Les mots vibrent et j'entends combien cette phrase est importante pour eux. Dans leurs bouches, cette phrase a la force des convictions, de celles qui se nourrissent des rencontres et s'éprouvent au fil des années. Tous deux font partie du collectif « Dignité cimetière 35 » : lorsque des humains meurent dans la solitude, des membres du collectif sont là pour accompagner leurs funérailles.

[1] Voir https://noemierobert.fr/\\

Published in : AURIAC-SLUSARCZYK, Emmanuèle (dir.), *Mourir en société(s)*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005458, doi : 10.17184/eac.9782813005458

Cette phrase me touche moi aussi, elle résonne fort en moi.

Elle me permet de comprendre pourquoi ça sonne faux en moi, lorsque l'on me raconte des funérailles où quelques vivants ont tout décidé pour toute une communauté. Quand le mort, de son vivant, ou bien une personne dépositaire de l'autorité familiale, décide qui a le droit ou non de voir un mort ; qui a le droit de parler lors des funérailles. Ces récits, je les accueille lors des cafés mortels ou au sein des pompes funèbres. Ces récits disent des ruptures, des conflits de familles. J'entends aussi les voix de ceux qu'on a écarté — parfois parce qu'ils n'appartenaient pas à la famille de sang de ce défunt-là.

3 C'est vaste une vie, c'est tellement vaste.

Nous sommes tous inscrits dans un tissu de liens qui forment la toile de nos vies. Dire — au jour du départ — que seuls une partie de ces liens ont droit de présence, c'est amputer la toile d'une vie de plusieurs de ses motifs et couleurs.

Dans mon village, sur la pierre qui recouvre l'ossuaire municipal, Eugène Aulnette a écrit : « Ci-git les restes mortels des anciens habitants du Sel ». Ce ne sont pas des inconnus, ces morts-là. Ce sont les anciens habitants du territoire où nous vivons. Beaucoup de ceux qui résident au cimetière ont été voisins de rue avant d'être voisins de caveaux. Vivants et morts, nous partageons les mêmes lieux et peut-être une histoire commune. Lorsqu'Eugène affirme « les morts appartiennent à tout le monde », il nous autorise à les reconnaitre comme nôtres. C'est une autorisation et une responsabilité : nous pouvons approcher ces morts, et peut-être qu'il nous appartient ensemble d'en prendre soin. Les mots d'Eugène tissent un chemin vers une réappropriation collective de la mort (voir Roelens, dans cet ouvrage), des funérailles et de nos morts. Et je crois que si nous parlons ensemble de nos morts, de tous nos morts, si nous racontons leurs histoires, alors nous leur offrons comme un supplément dexistence.

Je crois que c'est ce qui est au cœur de ma pratique : faire co-exister au sein de la cérémonie l'histoire commune et les liens uniques qui nous unissaient à un mort.

Le conte m'accompagne alors de deux manières : il m'aide à tisser le récit de la vie d'une personne. Dans ce récit, mon rôle est de raconter ce qui liaient ces endeuillés, chacun à leur façon, avec leur défunt. En leur redonnant à entendre les mots qu'ils m'ont confiés, je permets à la communauté des vivants de reconnaitre ces relations singulières. Le conte — à travers des contes traditionnels ou bien à travers le langage symbolique — s'invite aussi autrement dans la cérémonie : il est là pour donner à entendre notre histoire commune, à nous les vivants, à nous les mortels.

4 Rite de passage

Le rite funéraire est un rite de passage, et l'une des fonctions du rituel est de baliser le chemin, de donner des repères. Quand la douleur nous submerge, le rite soutien. Il dit : là où tu passes aujourd'hui, d'autres sont passés avant toi. Toi aussi, pas à pas, tu traverseras la peine.

Published in : AURIAC-SLUSARCZYK, Emmanuèle (dir.), *Mourir en société(s)*, Editions des archives contemporaines,
ISBN : 9782813005458, doi : 10.17184/eac.9782813005458

Aujourd'hui, pour beaucoup de familles, la religion ne s'inscrit plus dans une pratique quotidienne. Les rites religieux peuvent alors avoir une résonance moins forte. Pour certaines personnes, ils ont perdu tout leur sens. Mais nous avons toujours besoin de ce rite de passage. Alors comment le réinventer dans une société qui se sécularise ? Comment faire de cet espace un endroit de soin, de consolation pour ceux qui restent ? Comment en faire un endroit lumineux qui vient soutenir et éclairer la suite du chemin ?

Je crois que les contes peuvent participer à ouvrir l'horizon. Ils parlent du commun, de comment la mort nous touchent tous, nous les vivants. Ils viennent parler à l'intime (voir Bernard et Dumas, dans cet ouvrage)et donner comme une respiration autour de la mort et du mort. Lors de la cérémonie, on parle de la personne qui vient de mourir, mais aussi de tous ceux qui sont morts avant lui, avant elle. Ces morts du passé — nos défunts — sont alors présents dans nos esprits. Les contes permettent d'accueillir tous nos morts, ensemble.

5 Conclusion

Les funérailles viennent acter la fin d'une vie. Je crois qu'elles peuvent aussi contribuer à dessiner comment nos liens vont se réinventer : entre vivants et avec nos morts. Le conteur Fred Pellerin, dans la présentation de son film « L'Arracheuse de temps », posait les mots suivants : « Dorénavant, la fin de la vie coïncide avec la naissance des légendes ». Je crois que les funérailles peuvent être le terreau de nos histoires à venir. Pour que nos morts ne tombent pas dans le silence ; pour que nos endeuillés ne soient pas seuls sur leurs chemins.

Bibliographie

Crettaz, Bernard, *Cafés mortels, Sortir la mort du silence,* éditions Labor et Fides, 2010

Bigot, Gigi (2014), « Du témoignage au conte. La force émancipatrice de la parole symbolique. Parcours de conteuse. Pratiques de terrain en milieu populaire pauvre », *mémoire de master 2 en sciences de l'éducation, Paris VIII.*

Bigot, Gigi, *Marchande d'étoiles, itinéraire d'une conteuse d'aujourd'hui,* éditions Quart Monde/La Grande Oreille, 2018.

Bigot, Gigi (2016), « Quand les laissés pour-compte deviennent des diseurs de contes… », *Nectart*, *3*(2), p. 116-124. DOI : 10.3917/nect.003.0116. URL :

Estin, Colette, *Contes et fêtes de la mort,* éditions Beauchesne 1993

Guillou, Elie (2024), « Chanter sur les morts », revue *Christus, 282*, p. 94-100

Noble Burnand, Alix (2019). « À table avec la mort. Itinéraire d'une conteuse », *Études sur la mort*, *152*(2), p. 87-100. DOI : 10.3917/eslm.152.0087.

Published in : AURIAC-SLUSARCZYK, Emmanuèle (dir.), *Mourir en société(s)*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005458, doi : 10.17184/eac.9782813005458